

LICENCE PRO MÉTIERS DU BOIS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

PRÉSENTATION

La Licence Professionnelle Métiers du bois, à fort contenu technologique, vise à former des étudiants en formation initiale, par alternance ou des salariés en formation continue, aux métiers de la transformation industrielle du bois abordés sous quatre angles : la démarche qualité et la maîtrise des processus industriels (pour la production d'une part et la construction bois d'autre part), le négoce (matériaux pour l'habitat à base de bois et produits dérivés) ainsi que l'exploitation forestière et la logistique .

En outre, elle regroupe tous les acteurs de la filière bois dans une seule et même formation permettant ainsi une réelle interaction entre eux. De cette façon, les étudiants abordent mieux leur vie professionnelle en intégrant les contraintes rencontrées par leurs interlocuteurs aux divers niveaux de transformation du produit

CONTENU DE LA FORMATION

La licence pro métiers du bois propose 2 parcours :

- * Transformation et construction
- * Exploitation et commercialisation

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Qualité dans les industries du bois : transformation et construction
- Qualité dans les industries du bois : exploitation et commercialisation du bois

OUVERT EN ALTERNANCE

Type de contrat :

Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation

COMPOSANTE

PLUS D'INFOS

Effectif : 30

Stage : (16 semaines)

ETABLISSEMENT(S) PARTENAIRE(S)

Lycée Gaston Crampe
(Aire sur l'Adour)



Lycée Haroun Tazieff
(Saint-Paul-lès-Dax)



Lycée Terre de Gascogne
(Bazas)



Lycée Jean Monnet (Vic
en Bigorre)



Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et
l'Environnement (STEE)
IUT des Pays de l'Adour

LIEU(X) DE LA FORMATION

Mont-de-Marsan

RESPONSABLE(S)

Bertrand CHARRIER - Professeur des Universités en Sciences
du bois
bertrand.charrier@univ-pau.fr
Tel. 05 58 51 37 52

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

ADJOINT ADMINISTRATIF Christine Bideplan
Tel. 05 58 51 37 48
christine.bideplan@univ-pau.fr
Secrétariat SGM-
371 rue du Ruisseau-BP201-
Mont-de-Marsan Cedex

Responsable relations entreprises Marie LAVIELLE
Tel. 05 59 40 71 37
marie.lavielle@univ-pau.fr
Domaine Universitaire
PAU

Service de la Formation Continue
Tel. 05 59 40 78 88
Fax. 05 59 40 78 87
accueil.forco@univ-pau.fr
Bâtiment D'Alembert
Rue Jules Ferry - BP 27540
PAU CEDEX

Direction du CFA Direction du CFA
Tel. 05 59 57 42 23
Fax. 05 59 57 41 71
dir.cfa.uppa@univ-pau.fr
8 Allée des Platanes
CS 68505
BAYONNE CEDEX

Qualité dans les industries du bois : transformation et construction

PRÉSENTATION

Présentation et objectifs généraux

La Licence Professionnelle Métiers du bois, à fort contenu technologique, vise à former des étudiants en formation initiale, par alternance ou des salariés en formation continue, aux métiers de la transformation industrielle du bois abordés sous quatre angles : la démarche qualité et la maîtrise des processus industriels (pour la production d'une part et la construction bois d'autre part), le négoce (matériaux pour l'habitat à base de bois et produits dérivés) ainsi que l'exploitation forestière et la logistique .

En outre, elle regroupe tous les acteurs de la filière bois dans une seule et même formation permettant ainsi une réelle interaction entre eux. De cette façon, les étudiants abordent mieux leur vie professionnelle en intégrant les contraintes rencontrées par leurs interlocuteurs aux divers niveaux de transformation du produit.

Les compétences visées, quel que soit le parcours concerné, répondent aux exigences des professionnels de la filière bois. L'aspect transversal de la formation permet aux diplômés d'être des interlocuteurs de choix dans les entreprises, et de pouvoir intégrer les impératifs des différents acteurs industriels. Le tronc commun représente 42% du volume horaire de la formation hors projets tutorés, et est concentré sur des connaissances transversales sur le bois (chimie, anatomie, propriétés physiques), ses dérivés (panneaux et éco matériaux), l'économie de la filière, les langues et les notions indispensables à la gestion d'une entreprise.

L'apport des représentants du monde socio-professionnel permet à la formation d'être au plus près des préoccupations du milieu professionnel de cette filière, et d'offrir aux étudiants une formation fidèle aux exigences des métiers auxquels elle forme les étudiants. Interviennent également de manière ponctuelle d'autres acteurs en fonction des thématiques développées par les intervenants « permanents ». Ces derniers participent à la formation académique, proposent et encadrent des projets

PLUS D'INFOS

Effectif : 15

Stage : (16 semaines)

tutorés et contribuent à la mise en adéquation du contenu de la formation avec les besoins des entreprises.

Les objectifs sont :

- * Apporter des connaissances générales et théoriques sur le matériau « bois » en général et ses filières,
- * Former à la démarche qualité,
- * Délivrer des connaissances spécifiques aux différents métiers,
- * Pratiquer grâce à des enseignements théoriques complétés par des travaux pratiques, des études de cas, des applications concrètes sur le terrain, un stage, ...,
- * Compléter la formation (pour la rendre attractive pour les professionnels locaux, nationaux et internationaux) par la poursuite de l'étude des langues étrangères (anglais, espagnol).

Volume horaire : 580 heures avec les projets tutorés et 400 heures hors projets tutorés.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences et aptitudes visées

- * Ils seront formés à la maîtrise des processus,
- * Ils seront capables de mettre en place la démarche qualité de l'entreprise et d'en assurer le suivi,
- * Leur formation technique, complétée par des notions de base en management, leur permettra d'encadrer une petite équipe d'opérateurs,
- * Dans le domaine de la construction bois, ils seront capables de faire un suivi de production de chantier et d'assurer la réception de l'installation.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'aide aux étudiants

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) informe et guide les étudiants sur les parcours d'études et les métiers, accompagne à

l'orientation, prépare aux démarches d'insertion professionnelle :



Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

Au sein du département, nous avons un technicien venant du monde professionnel dans l'usinage du bois. Il assiste les étudiants dans leur démarche de fabrication soit en appui des enseignants pendant les cours ou bien en aide et conseil technique principalement lors des travaux en autonomie comme les projets tutorés.

Valorisation de la démarche qualité

Une fois par an, les acteurs de la formation sont amenés à se rencontrer lors du Conseil de perfectionnement (composé de 3 enseignants permanents, 5 vacataires, 5 industriels) pour échanger sur les besoins et les retours d'expériences. Ainsi, nous ajustons nos actions pédagogiques en fonction des demandes exprimées sur différents aspects (alternance, rythme, coordination, intervenants, ...), avec pour objectif de maintenir le programme en phase avec les évolutions des différents secteurs professionnels concernés.

Le pilotage de la formation se fait également en fonction des résultats, des retours des professionnels sur les stages et l'alternance, de la participation des représentants étudiants aux conseils du département.

Les membres professionnels sont en outre concernés par l'ensemble des réunions de pilotage des plates-formes technologiques et du pôle de compétitivité.

De plus trois réunions de coordination entre établissements partenaires ont lieu par an.

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation de la formation

Cette formation est le fruit d'un étroit partenariat entre le département Science et Génie des Matériaux orientation bois et

éco-matériaux (IUT des Pays de l'Adour, Université de Pau et des Pays de l'Adour) et les lycées Haroun Tazieff (Saint- Paul-les-Dax), Jean Monnet (Vic-en-Bigorre), Gaston Crampe (Aire-sur-l'Adour) et l'EPLEFPA (Bazas). Si la majorité des enseignements a lieu sur le site de l'IUT à Mont-de-Marsan, des cours auront lieu dans les locaux des quatre établissements partenaires de l'IUT. Les enseignements sont alors dispensés sur l'IUT et sur des sites distants offrant de meilleures ressources matérielles et humaines dans ces domaines.

La formation se déroule en 2 semestres sur une année.

Le volume horaire de la formation est de 400 heures hors projets tutorés. Les enseignements dispensés par des professionnels représentent 40% de la maquette (soit 160H).

La licence professionnelle comporte deux parcours avec une forte mutualisation des enseignements. Ainsi, un tronc commun (représentant 40% du volume horaire de la formation) regroupe, au premier semestre, tous les enseignements liés au matériau bois (correspondant à l'UE1) et, au second semestre, tous les enseignements transversaux comme les langues, la connaissance de l'entreprise, ... (correspondant à l'UE4).

Les UE2 (organisation des productions) et 3 (les produits et le management de la qualité) sont spécifiques à chaque parcours.

Le calendrier alterne 16 semaines de cours en structure de formation, et 37 semaines de travail en entreprise pour les alternants. Les étudiants en formation initiale alternent les 16 semaines de cours avec 7 semaines de projets tuteurés entre septembre et février, puis ils partent en stage en entreprise pour 16 semaines à partir de mi-mars.

Pour le parcours A, les enseignements ont lieu essentiellement sur le site de l'IUT à Mont de Marsan. Les étudiants sont également amenés à suivre certains enseignements dans les lycées Gaston Crampe (Aire sur l'Adour) et Haroun Tazieff (Saint-Paul-lès-Dax).

Pour le parcours B, les enseignements sont partagés entre le site de l'IUT à Mont de Marsan, le lycée Terre de Gascogne (Bazas), et le lycée Jean Monnet (Vic en Bigorre).

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Les étudiants sont également amenés à réaliser des études de cas, des recherches documentaires, et à participer à des séminaires, soit en direct, soit en visioconférence. Les étudiants en formation initiale travaillent en outre en petits groupes dans le cadre des projets tuteurés, permettant ainsi d'appréhender la méthodologie de projet. Enfin, des visites de sites en lien avec la formation sont organisées régulièrement.

En ce qui concerne le tronc commun, la plupart des enseignements (cours et TD) sont assurés dans une salle dédiée aux étudiants de la Licence Professionnelle, située à l'ESPE à proximité de l'IUT. Les travaux pratiques ont lieu soit au sein du département Science et Génie des Matériaux (salles de TP chimie et génie du bois), soit au sein du plateau technique Xylomat de Mont de Marsan (laboratoire de recherche situé à proximité de l'IUT). Les étudiants ont en outre accès aux salles informatiques et à la bibliothèque universitaire du bâtiment SGM.

En ce qui concerne les modules d'enseignements spécifiques à chaque parcours, les étudiants bénéficient des ressources humaines et matérielles des lycées partenaires.

2 Enseignants-Chercheurs (1 professeur des universités et 1 maître de conférences) spécialisés dans les sciences du bois, 1 doctorant, 8 professeurs certifiés (5 CAPES et 3 CAPET) des lycées Haroun Tazieff (Saint-Paul-lès-Dax), Jean Monnet (Vic-en-Bigorre), Gaston Crampe (Aire-sur-l'Adour) et l'EPLEFPA (Bazas). Une quinzaine d'intervenants professionnels de divers secteurs d'activités (construction bois, génie thermique, qualité, exploitation forestière, commercialisation), ainsi que des consultants RH interviennent également dans la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 5

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*

- UE 1 : Formation générale sur le matériau bois
- UE 2 : L'organisation des productions
- UE 4 : Connaissance de l'entreprise et des marchés

Semestre 6

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*

- UE 3 : Les produits et Management de la Qualité
- UE 5 : Projet tutoré
- UE 6 : Stage en entreprise

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences

L'évaluation des connaissances des UE1 à UE4 se fait sous forme de contrôle continu tout au long de la formation. Deux modes sont prévus :

- * épreuves écrites ou orales pour chaque unité pédagogique (UP) d'une unité d'enseignement (UE) ;
- * compte-rendu de travaux pratiques, de visites et d'exposés.

L'évaluation du projet tutoré UE5 donne lieu à l'attribution de 3 notes :

- * une note de travail, donnée par le tuteur enseignant, et par l'entreprise dans le cadre d'un projet en partenariat,
- * une note portant sur le mémoire écrit,
- * une note de soutenance orale devant un jury

L'évaluation du stage UE6 donne lieu à l'attribution de 3 notes :

- * une note du maître de stage en entreprise, portant sur le travail réalisé,
- * une note portant sur le mémoire écrit, donnée par le tuteur pédagogique,
- * une note de soutenance orale, attribuée par un jury.

L'assiduité est obligatoire et est contrôlée sur la base de listes d'émargement par demi-journée.

Règles de délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme se fait conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle : pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit avoir une moyenne générale

égale ou supérieure à 10/20 et une moyenne sur les UE «pratiques» (projet tuteuré et stage) égale ou supérieure à 10/20.

OUVERT EN ALTERNANCE

Type de contrat :

Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

La formation est ouverte principalement à l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). Les alternants sont salariés d'une entreprise et suivent les 400 heures d'enseignement de la licence professionnelle.

Pour vous inscrire, connectez-vous à partir de mi-février sur le site de candidature [CANDIUT](#).

- * Remplissez les informations en ligne
- * Imprimez le dossier et retournez-le à l'adresse indiquée avant fin mai.
- * N'oubliez pas de joindre les pièces annexes demandées.

Les dossiers sont étudiés au fur et à mesure de leur réception. A partir du 31 mai, une notification est faite aux candidats sur leur admissibilité.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Pré-requis, compétences recommandées

Formation initiale et alternance :

Admission sur dossier pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 (Bac+2), de type :

- * DUT Génie Mécanique et Productique, Science et Génie des Matériaux, etc
- * BTS Systèmes constructifs bois et habitat, Développement et réalisation bois, Industrie papetière, etc
- * Licence 2 scientifique (ex : Matériaux)

Formation continue :

La formation est ouverte à la formation continue (demandeur d'emploi, salarié en congé individuel de formation, plan de formation entreprise...) pour les personnes justifiant d'un niveau bac avec expérience professionnelle (VAPP) et à la VAE sur demande.

Contactez le service de la [Formation Continue](#) pour plus de renseignements.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

L'Observatoire Des Etudiants (ODE) de l'UPPA enquête sur le devenir de ses diplômés. Pour savoir ce que sont devenus les anciens de la LP Métiers du Bois, [cliquez-ici](#)

Métiers, secteurs d'activité

Former des cadres moyens qui intégreront les entreprises pour des emplois de responsable qualité, responsable de projet en construction bois...

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)
IUT des Pays de l'Adour

LIEU(X) DE LA FORMATION

Mont-de-Marsan

RESPONSABLE(S)

Bertrand CHARRIER - Professeur des Universités en Sciences du bois
bertrand.charrier@univ-pau.fr
Tel. 05 58 51 37 52

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

ADJOINT ADMINISTRATIF Christine Bideplan
Tel. 05 58 51 37 48
christine.bideplan@univ-pau.fr
Secrétariat SGM-
371 rue du Ruisseau-BP201-
Mont-de-Marsan Cedex

Responsable relations entreprises Marie LAVIELLE
Tel. 05 59 40 71 37
marie.lavielle@univ-pau.fr
Domaine Universitaire
PAU

Direction du CFA Direction du CFA
Tel. 05 59 57 42 23
Fax. 05 59 57 41 71
dir.cfa.uppa@univ-pau.fr
8 Allée des Platanes
CS 68505
BAYONNE CEDEX

Service de la Formation Continue
Tel. 05 59 40 78 88
Fax. 05 59 40 78 87
accueil.forco@univ-pau.fr
Bâtiment D'Alembert
Rue Jules Ferry - BP 27540
PAU CEDEX

Qualité dans les industries du bois : exploitation et commercialisation du bois

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

Présentation et objectifs généraux

Effectif : 15

Stage : (16 semaines)

La Licence Professionnelle Métiers du bois, à fort contenu technologique, vise à former des étudiants en formation initiale, par alternance ou des salariés en formation continue aux métiers de la transformation industrielle du bois, abordés sous quatre angles : la démarche qualité et la maîtrise des processus industriels (pour la production d'une part et la construction bois d'autre part), le négoce (matériaux pour l'habitat à base de bois et produits dérivés) ainsi que l'exploitation forestière et la logistique .

En outre, elle regroupe tous les acteurs de la filière bois dans une seule et même formation permettant ainsi une réelle interaction entre eux. De cette façon, les étudiants abordent mieux leur vie professionnelle en intégrant les contraintes rencontrées par leurs interlocuteurs aux divers niveaux de transformation du produit.

Les compétences visées, quel que soit le parcours concerné, répondent aux exigences des professionnels de la filière bois.

L'aspect transversal de la formation permet aux diplômés d'être des interlocuteurs de choix dans les entreprises et de pouvoir intégrer les impératifs des différents acteurs industriels. Le tronc commun représente 42% du volume horaire de la formation hors projets tutorés, et est concentré sur des connaissances transversales sur le bois (chimie, anatomie, propriétés physiques), ses dérivés (panneaux et éco matériaux), l'économie de la filière, les langues et les notions indispensables à la gestion d'une entreprise.

L'apport des représentants du monde socio-professionnel permet à la formation d'être au plus près des préoccupations du milieu professionnel de cette filière, et d'offrir une formation fidèle aux exigences des métiers auxquels elle forme les étudiants. Interviennent également de manière ponctuelle d'autres acteurs, en fonction des thématiques développées par les intervenants «permanents». Ces derniers participent à la formation académique, proposent et encadrent des projets tutorés et

contribuent à la mise en adéquation du contenu de la formation avec les besoins des entreprises.

Les objectifs sont :

- * Apporter des connaissances générales et théoriques sur le matériau « bois » en général et ses filières,
- * Former à la démarche qualité,
- * Délivrer des connaissances spécifiques aux différents métiers,
- * Pratiquer grâce à des enseignements théoriques complétés par des travaux pratiques, des études de cas, des applications concrètes sur le terrain, un stage, ...,
- * Compléter la formation pour la rendre attractive pour les professionnels locaux, nationaux et internationaux, par la poursuite de l'étude des langues étrangères (anglais, espagnol).

Volume horaire : 580 heures avec les projets tutorés et 400 heures hors projets tutorés.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences et aptitudes visées

- * Ils seront capables d'avoir la responsabilité du développement d'une clientèle,
- * Ils seront capables de conseiller techniquement des professionnels sur les performances des principaux matériaux pour l'habitat,
- * Ils seront capables de vendre les produits de première transformation du bois et d'en faire la promotion auprès de professionnels ou du grand public,
- * Ils pourront préparer et négocier l'achat de bois ainsi que planifier et organiser la récolte de bois,
- * Ils seront capables d'avoir la responsabilité du développement d'un réseau de partenaires.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'aide aux étudiants

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) informe et guide les étudiants sur les parcours d'études et les métiers, accompagne à l'orientation, prépare aux démarches d'insertion professionnelle : [SCUIO](#)

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

Au sein du département, nous avons un technicien venant du monde professionnel dans l'usinage du bois. Il assiste les étudiants dans leur démarche de fabrication soit en appui des enseignants pendant les cours, ou bien en aide et conseil technique principalement lors des travaux en autonomie comme les projets tutorés.

Valorisation de la démarche qualité

Une fois par an, les acteurs de la formation sont amenés à se rencontrer lors du Conseil de perfectionnement (composé de 3 enseignants permanents, 5 vacataires, 5 industriels) pour échanger sur les besoins et les retours d'expériences. Ainsi, nous ajustons nos actions pédagogiques en fonction des demandes exprimées sur différents aspects (alternance, rythme, coordination, intervenants, ...), avec pour objectif de maintenir le programme en phase avec les évolutions des différents secteurs professionnels concernés.

Le pilotage de la formation se fait également en fonction des résultats, des retours des professionnels sur les stages et l'alternance, de la participation des représentants étudiants aux conseils du département.

Les membres professionnels sont en outre concernés par l'ensemble des réunions de pilotage des plates-formes technologiques et du pôle de compétitivité.

De plus trois réunions de coordination entre établissements partenaires ont lieu par an.

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation de la formation, méthodes pédagogiques

Cette formation est le fruit d'un étroit partenariat entre le département Science et Génie des Matériaux orientation bois et éco-matériaux (IUT des Pays de l'Adour, Université de Pau et des Pays de l'Adour) et les lycées Haroun Tazieff (Saint- Paul-les-Dax), Jean Monnet (Vic-en-Bigorre), Gaston Crampe (Aire-sur-l'Adour) et l'EPLEFPA (Bazas). Si la majorité des enseignements a lieu sur le site de l'IUT à Mont-de-Marsan, des cours auront lieu dans les locaux des quatre établissements partenaires de l'IUT. Les enseignements sont alors dispensés sur l'IUT et sur des sites distants offrant de meilleures ressources matérielles et humaines dans ces domaines.

La formation se déroule en 2 semestres sur une année.

Le volume horaire de la formation est de 400 heures hors projets tutorés. Les enseignements dispensés par des professionnels représentent 40% de la maquette (soit 160H).

La licence professionnelle comporte deux parcours avec une forte mutualisation des enseignements. Ainsi, un tronc commun (représentant 40% du volume horaire de la formation) regroupe, au premier semestre, tous les enseignements liés au matériau bois (correspondant à l'UE1) et, au second semestre, tous les enseignements transversaux comme les langues, la connaissance de l'entreprise, ... (correspondant à l'UE4).

Les UE2 (organisation des productions) et 3 (les produits et le management de la qualité) sont spécifiques à chaque parcours.

Le calendrier alterne 16 semaines de cours en structure de formation, et 37 semaines de travail en entreprise pour les alternants. Les étudiants en formation initiale alternent les 16 semaines de cours avec 7 semaines de projets tuteurés entre septembre et février, puis ils partent en stage en entreprise pour 16 semaines à partir de mi-mars.

Pour le parcours A, les enseignements ont lieu essentiellement sur le site de l'IUT à Mont de Marsan. Les étudiants sont également amenés à suivre certains enseignements dans les lycées Gaston Crampe (Aire sur l'Adour) et Haroun Tazieff (Saint-Paul-lès-Dax).

Pour le parcours B, les enseignements sont partagés entre le site de l'IUT à Mont de Marsan, le lycée Terre de Gascogne (Bazas), et le lycée Jean Monnet (Vic en Bigorre).

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Les étudiants sont également amenés à réaliser des études de cas, des recherches documentaires, et à participer à des séminaires, soit en direct, soit en visioconférence. Les étudiants en formation initiale travaillent en outre en petits groupes dans le cadre des projets tuteurés, permettant ainsi d'appréhender la méthodologie de projet. Enfin, des visites de sites en lien avec la formation sont organisées régulièrement.

En ce qui concerne le tronc commun, la plupart des enseignements (cours et TD) sont assurés dans une salle dédiée aux étudiants de la Licence Professionnelle, située à l'ESPE à proximité de l'IUT. Les travaux pratiques ont lieu soit au sein du département Science et Génie des Matériaux (salles de TP chimie et génie du bois), soit au sein du plateau technique Xylomat de Mont de Marsan (laboratoire de recherche situé à proximité de l'IUT). Les étudiants ont en outre accès aux salles informatiques et à la bibliothèque universitaire du bâtiment SGM.

En ce qui concerne les modules d'enseignements spécifiques à chaque parcours, les étudiants bénéficient des ressources humaines et matérielles des lycées partenaires.

2 Enseignants-Chercheurs (1 professeur des universités et 1 maître de conférences) spécialisés dans les sciences du bois, 1 doctorant, 8 professeurs certifiés (5 CAPES et 3 CAPET) des lycées Haroun Tazieff (Saint-Paul-lès-Dax), Jean Monnet (Vic-en-Bigorre), Gaston Crampe (Aire-sur-l'Adour) et l'EPLEFPA (Bazas). Une quinzaine d'intervenants professionnels de divers secteurs d'activités (construction bois, génie thermique, qualité, exploitation forestière, commercialisation), ainsi que des consultants RH interviennent également dans la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 5

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - UE 1 : Formation générale sur le matériau bois

- UE 2 : L'organisation des productions
- UE 4 : Connaissance de l'entreprise et des marchés

Semestre 6

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - UE 3 : Les produits et Management de la Qualité
 - UE 5 : Projet tutoré
 - UE 6 : Stage en entreprise

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences

L'évaluation des connaissances des UE1 à UE4 se fait sous forme de contrôle continu tout au long de la formation. Deux modes sont prévus :

- * épreuves écrites ou orales pour chaque unité pédagogique (UP) d'une unité d'enseignement (UE) ;
- * compte-rendu de travaux pratiques, de visites et d'exposés.

L'évaluation du projet tutoré UE5 donne lieu à l'attribution de 3 notes :

- * une note de travail, donnée par le tuteur enseignant, et par l'entreprise dans le cadre d'un projet en partenariat,
- * une note portant sur le mémoire écrit,
- * une note de soutenance orale devant un jury

L'évaluation du stage UE6 donne lieu à l'attribution de 3 notes :

- * une note du maître de stage en entreprise, portant sur le travail réalisé,
- * une note portant sur le mémoire écrit, donnée par le tuteur pédagogique,
- * une note de soutenance orale, attribuée par un jury.

L'assiduité est obligatoire et est contrôlée sur la base de listes d'émargement par demi-journée.

Règles de délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme se fait conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle : pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et une moyenne sur les UE «pratiques» (projet tuteuré et stage) égale ou supérieure à 10/20.

OUVERT EN ALTERNANCE

Type de contrat :

Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

La formation est ouverte principalement à l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). Les alternants sont salariés d'une entreprise et suivent les 400 heures d'enseignement de la licence professionnelle.

Pour vous inscrire, connectez-vous à partir de mi-février sur le site de candidature [CANDIUT](#).

- * Remplissez les informations en ligne
- * Imprimez le dossier et retournez-le à l'adresse indiquée avant fin mai.
- * N'oubliez pas de joindre les pièces annexes demandées.

Les dossiers sont étudiés au fur et à mesure de leur réception. A partir du 31 mai, une notification est faite aux candidats sur leur admissibilité.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Pré-requis, compétences recommandées

Formation initiale et alternance :

Admission sur dossier pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 (Bac+2), de type :

- * DUT Génie Mécanique et Productique, Science et Génie des Matériaux, etc

- * BTSA Gestion forestière, Technico de commercial de la filière bois, etc
- * Licence 2 scientifique (ex : Matériaux)

Formation continue :

La formation est ouverte à la formation continue (demandeur d'emploi, salarié en congé individuel de formation, plan de formation entreprise...) pour les personnes justifiant d'un niveau bac avec expérience professionnelle (VAPP) et à la VAE sur demande.

Contactez le service de la [Formation Continue](#) pour plus de renseignements.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

L'Observatoire Des Etudiants (ODE) de l'UPPA enquête sur le devenir de ses diplômés. Pour savoir ce que sont devenus les anciens de la LP Métiers du Bois, [cliquez-ici](#)

Métiers, secteurs d'activité

- * Cadres moyens qui intégreront les entreprises pour des emplois de technico-commercial en matériau pour l'habitat (bois, matériau traditionnel et éco-matériaux,
- * Cadres moyens en exploitation forestière et approvisionnements.

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)
IUT des Pays de l'Adour

LIEU(X) DE LA FORMATION

Mont-de-Marsan

RESPONSABLE(S)

Bertrand CHARRIER - Professeur des Universités en Sciences
du bois
bertrand.charrier@univ-pau.fr
Tel. 05 58 51 37 52

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

ADJOINT ADMINISTRATIF Christine Bideplan
Tel. 05 58 51 37 48
christine.bideplan@univ-pau.fr
Secrétariat SGM-
371 rue du Ruisseau-BP201-
Mont-de-Marsan Cedex

Responsable relations entreprises Marie LAVIELLE
Tel. 05 59 40 71 37
marie.lavielle@univ-pau.fr
Domaine Universitaire
PAU

Service de la Formation Continue
Tel. 05 59 40 78 88
Fax. 05 59 40 78 87
accueil.forco@univ-pau.fr
Bâtiment D'Alembert
Rue Jules Ferry - BP 27540
PAU CEDEX

Direction du CFA Direction du CFA
Tel. 05 59 57 42 23
Fax. 05 59 57 41 71
dir.cfa.uppa@univ-pau.fr
8 Allée des Platanes
CS 68505
BAYONNE CEDEX